

1 - Actualités

A. Adoption du dernier compte-rendu

Le compte-rendu de mars est approuvé.

2 - Tour de table des membres

Avant de débiter le tour de table, deux nouveaux membres ont rejoint l'Observatoire DT DICT : Kevin GERIER qui va représenter la Chambre Syndicale Paris Petite Couronne ; Romain HEYER qui va représenter le SIPPEREC.

A. Activités en Ile-de-France

• PROTYS

Protys nous présente les comparaisons des déclarations entre 2024 et 2025 à fin mai.

Un début d'année difficile avec des baisses marquées en février et mars, plus douce en avril et une légère remontée en mai.

Le cumul à fin mai 2025 par rapport à 2024 montre une baisse de 4,4% du volume de déclarations contre 3,4 au national. La baisse est donc plus forte en Ile de France. Les départements qui enregistrent la plus forte baisse sont le Val d'Oise (-9,6%), la Seine St Denis (-8,6%), et Paris (-4,6%). La Seine et Marne est le seul territoire qui connaît une légère hausse du volume de déclarations, à +1,1%.

En outre, autre originalité de l'Ile-de-France par rapport au national, c'est le nombre d'ATU, en légère hausse au niveau national (+1,4%), alors qu'il est en forte baisse en Ile-de-France (-6,7%).

Enfin, Protys fait remarquer que le volume de déclarations est chaque année en baisse depuis 2021.

B. Bilan des exploitants

• ENEDIS

Enedis commence sa présentation en mettant en lumière qu'il y a une incohérence sur les chiffres entre l'Ouest et l'Est, lié à un problème de remontés. Ce sont notamment les chiffres de l'Ouest qui sont faussés. En premier lieu, le nombre de DO est de 256 à fin mai, en baisse de 16,88%. Le taux de DO est de 0,40.

Concernant le nombre de dommages sur les différents départements d'Ile-de-France, globalement, l'Ile-de-France enregistre une baisse de 13,54%. Paris se distingue en enregistrant de très bons résultats, avec une baisse de 36,98% à fin mai 2025 par rapport à la même période en 2024. Le val d'Oise est le seul département francilien avec une hausse du nombre de dommages (+9,86%) entre janvier et fin mai 2025 par rapport à la même période en 2024.

Enfin le taux de DO en année glissante est de 0,49 pour 100 DICT, et Enedis comptabilise 736 endommagements annuels en année glissante.

L'Assemblée propose de réaliser un focus sur les dommages aériens pour le prochain Observatoire.

GRDF

GRDF enregistre 182 endommagements à fin mai 2025, soit une hausse de 32% par rapport à la même période en 2024. A noter qu'en janvier 2025, la hausse était de 65% par rapport à janvier 2024. On observe donc que la tendance à la hausse du nombre d'endommagements est en train de se résorber petit à petit. Le taux de DO par rapport au nombre de DICT est de 0,35 en 2025. A noter que sous MOA GRDF, on ne compte que 2 DO, ce qui représente une baisse de 50% par rapport à 2024. A l'inverse, sous MOA des collectivités locales, le nombre de DO est en forte augmentation : +53% entre 2025 et 2024. Sous MOA Enedis, le nombre de Do est en baisse de 11% par rapport à 2024. Suite à ces résultats, GRDF a envoyé un mail aux différentes collectivités franciliennes pour les alerter sur l'augmentation préoccupante du nombre de dommages à ouvrages. Ce mail n'a pas eu de retour de la part des collectivités territoriales.

- **ORANGE**

Orange confirme la baisse d'activité qui se dessine depuis le début de l'année 2025. Le nombre de DO connaît une baisse inédite, avec un taux à 0,10. Par département, la tendance est globalement à la baisse. Les plus fortes baisses sont dans le 93 et le 77. En 2024, ces départements, notamment le 93, ont connu beaucoup de chantiers liés aux Jeux Olympiques, ce qui peut expliquer cette forte baisse. A l'inverse, Paris reste stable par rapport à 2024.

- **TRAPIL**

A fin mai 2025, Trapil note une augmentation du volume de DT, DICT et DC de 18,1% par rapport à la même période en 2024. A l'inverse, une baisse de 4,1% des DT-DICT-DC concernés est observée par rapport à la même période en 2024, certainement dû à l'effet Jeux Olympiques en 2024 où beaucoup de chantiers ont dû être terminés avant l'été 2024. Pour les chantiers non déclarés, 5 ont été comptabilisés, alors qu'on en comptabilisait 12 à la même période l'année dernière. Cela représente une baisse de 58%. Cette baisse est peut-être due à un problème de remontées d'anomalies. Sur les chantiers ouverts, il y a une plus forte concentration dans les départements du des Hauts de Seine et du Val d'Oise, ainsi que dans la ville d'Argenteuil. Par ailleurs, en 2025, il est noté une forte augmentation du nombre d'ATU, d'environ 30%, ce qui n'est pas satisfaisant.

En outre, le président suggère de demander à l'OPP BTP un contact sur ces sujets.

- **NATRA**

Les chiffres du 1^{er} semestre 2025 montrent une certaine stabilité par rapport à 2024 sur les DT et les DICT. Néanmoins, concernant les DC, on note une légère baisse en 2025 par rapport à la même période en 2024. Les ATU sont également en baisse. Cela est peut-être lié au facteur Jeux Olympiques en 2024 qui a pu augmenter temporairement le nombre d'ATU vu la nature exceptionnelle de ces travaux en termes d'ampleur et de temps de réalisation. Par ailleurs, Natran enregistre une baisse des chantiers non déclarés ce premier semestre 2025 par rapport à 2024, mais note une augmentation du nombre de chantiers non conformes. Enfin, la moitié des chantiers en infraction ont été découverts grâce à la surveillance aérienne, un nouveau dispositif de surveillance que Natran expérimente depuis quelques années.

- **RTE**

RTE enregistre des chiffres en hausse sur ce premier semestre 2025 concernant le taux d'activité. Sur le sujet des endommagements, RTE enregistre deux endommagements électriques : 1 qui a touché un poste source, l'autre qui a touché une ligne souterraine. Enfin, concernant les ATU, RTE alerte sur le fait qu'il n'y a pas assez d'appels et de communication lorsque ce type de situation arrive. L'Assemblée rebondit en expliquant qu'il n'y a une obligation d'appel lorsque cela concerne les réseaux sensibles et que c'est moins de 24h avant le début du chantier.

C. Tour de table des autres membres

- **DRIEAT**

A date, la DRIEAT a réalisé 27 inspections dont 10 à la suite de dommages sur ouvrage. Il est à noter que deux de ces dommages concernent des ouvrages de transport de Gaz. Les inspections menées ont donné lieu à 16 propositions de sanction se répartissant de la façon suivante :

7 du côté de la maîtrise d'ouvrage et 9 du côté des exécutants de travaux. Concernant les non-conformités le plus souvent rencontrées côté maîtrise d'ouvrage, il s'agit de l'absence de réalisation des investigations complémentaires, de l'absence de clauses techniques et financières ainsi que l'absence d'AIPR pour la personne en charge du projet. Les propositions de sanction, qu'elles concernent des collectivités, des offices publics, des sociétés privées ou entreprises publiques sont transmises au Préfet compétent en matière de police. Ces propositions font de plus en plus souvent l'objet d'un retour par la mise en cause dans le cadre de la procédure contradictoire. Les retours effectués comprennent fréquemment le descriptif et la justification des mesures correctives mises en place afin de pallier les non-conformités relevées. Ce qui est plutôt positif. Lorsque ces mesures sont fortes (par exemple recyclage à l'AIPR pour l'ensemble des opérateurs) et selon les cas une proposition de surseoir peut être transmise au préfet. Concernant les signalements de chantier en infraction par les exploitants, la DRIEAT a émis 26 avertissements sur le premier semestre 2025 (pour comparaison la DRIEAT avait effectué sur l'année 2024, 18

avertissements). Au deuxième trimestre 2025, la DRIEAT a observé une baisse des signalements de chantier en infraction au regard du premier trimestre 2025.

Retour d'une entreprise

Une entreprise essonnienne nous a fait part de son retour d'expérience concernant un besoin d'équilibrer les responsabilités sur les chantiers entre le MOA/MOE et l'entreprise. En effet, cette entreprise se retrouve régulièrement confrontée à une MOA/MOE peu formée sur les enjeux de dommages à ouvrages, et doit très souvent gérer seule le marquage-piquetage du chantier, compte-rendu inclus, alors que la responsabilité est partagée entre l'entreprise et la maîtrise d'ouvrage à ce sujet. Ce témoignage démontre une fois encore la nécessité de sensibiliser les maîtres d'ouvrages sur ces thématiques.

3 – Balises de Sécurité 2024-2030

A la mi-juin, 4 réunions Balises de Sécurité 2024-2030 ont eu lieu, respectivement dans les préfectures de Seine St Denis, du Val de Marne, de l'Essonne et des Hauts de Seine. Ces réunions ont toutes enregistré une bonne participation. De manière générale, le retour des préfectures est positif sur ces événements. L'objectif est d'organiser les réunions pour la Seine et Marne, les Yvelines et le Val d'Oise à l'automne, mais il faut réussir à trouver une date. Enfin, suites aux premières réunions Balises de Sécurité, 15 collectivités de plus ont adhéré au dispositif.

4 – AMIF

L'OR IDF a été présent sur le salon de l'AMIF 2025, sur le stand de l'AITF, qui nous accueillait. Nous remercions les membres qui se sont investis sur le stand ainsi que les membres de l'Observatoire qui sont passés. Grâce aux membres actifs du groupe communication, le stand a été plus habillé que la dernière fois, avec notamment un kakemono Balises de Sécurité 2024-2030 réalisé par le SIGEIF. Il est à noter que Valérie Péresse est passée sur le stand. Néanmoins, de manière générale, la participation sur le salon de l'AMIF est en baisse. Pour l'année prochaine, l'organisation et la préparation demande à être améliorée.

5 – Semaines de la Prévention

En 2025, le dispositif Semaines de la Prévention aura 10 ans. Pour fêter ces 10 ans, un système de prix va être proposé pour les entreprises de TP, les MOA et les exploitants de réseaux les plus mobilisés. Des mails et communications LinkedIn vont être réalisés et envoyés durant les prochaines semaines avec le lien d'inscription.

7- Actualités du groupe communication

Merci de bien noter les prochains événements suivants :

- Les Semaines Régionales de la Prévention 2025 auront lieu du 15 septembre au 17 octobre.
- La Matinale de l'Observatoire 2025 aura lieu le 4 novembre 2025.
- La newsletter du 1^{er} semestre de l'Observatoire sortira dans les prochaines semaines.
- A noter également : les rencontres de l'Observatoire national le 25 septembre. Tous les membres sont cordialement invités !

7 - Calendrier des prochaines réunions

- **Observatoires**

9 septembre 2025 de 9h à 12h00 – Salle Tilleul et Acacia au rez de chaussée du 9 rue de Berri 75008 Paris

3 décembre 2025 de 9h à 12h – Salle au 5^{ème} étage du 9 rue de Berri 75008 Paris

- **Groupe communication**

9 septembre 2025 de 14h à 17h – Salle Tilleul et Acacia

3 décembre 2025 de 14h à 17h – Salle Olivier

- **Evènements**

Semaines de la prévention : **du 15 septembre au 17 octobre.**

Matinale de l'Observatoire : **4 novembre** (matinée + cocktail)

Les évènements de l'Observatoire en 2025

